

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

Excusés : 5

Absent : 1

**PRESENTS :** M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, Mme Pascale ROBYN, Mme Nathalie BERGERON, Mme Aurélie CRON, Mme Marie ARTAUD.

**EXCUSÉS :** M. Franck SOURY, M. Christophe L'HERMITE, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Myriam BZDRENGA.

**ABSENT :** M. Kévin TRICOT.

M. Franck SOURY donne pouvoir à Mme Mélanie TASSIER.

M. Christophe L'HERMITE donne pouvoir à M. Jérôme ELLION.

M. Cyril DARDILLAC donne pouvoir à Mme Pascale ROBYN.

Mme Alice DUPONT donne pouvoir à M. Francis ROBIN.

Mme Myriam BZDRENGA donne pouvoir à M. Bruno PUYDUPIN.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

01- Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 11 février 2026.

02- Point sur les travaux et projets en cours.

**Affaires générales :**

03- Numérotation de voies.

**Finances :**

04- Vote des Comptes Financiers Uniques 2025.

05- Affectation des résultats 2025.

06- Vote des budgets primitifs 2026.

07- Fongibilité des crédits : taux 2026.

08- Fiscalité directe locale : détermination des taux d'imposition 2026.

09- Fonds de concours de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

**Autres :**

10- Organisation des bureaux de vote des élections municipales.

11- Questions diverses.

## 01- Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 11 février 2026.

Le procès-verbal du mercredi 11 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

## 02- Point sur les travaux et projets en cours.

### **2.1- Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### **Espaces verts, voirie :**

- Travaux de saison : divers abattages d'arbres dangereux sur l'espace public ont été effectués.

#### **Environnement :**

- Nuisances liées à la présence d'un élevage canin dans le bourg :

- Pour rappel : la mairie a reçu nombre de plaintes relatives aux nuisances sonores, voire olfactives sur la voie publique, liées à cet élevage.
- Pour rappel : en 2023, 2024 et 2025, diverses médiations avec l'exploitant de l'élevage, ou une de ses proches, étaient restées sans effets quant à l'arrêt des nuisances.
- Pour rappel : la mairie avait contacté en juillet 2025 la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP) :
  - Pour signaler les nuisances et les nombreuses plaintes de riverains.
  - Pour demander une vérification de la conformité des installations de cet élevage.
- Pour rappel : à la suite, une visite de l'élevage a été faite par les services de la DDPP.
- Pour rappel : la question des nuisances sonores n'est pas l'objet spécifique de l'arrêté, mais l'exploitant de l'élevage est mis en demeure :
  - « Soit de réduire le nombre de chiens sur le site d'élevage à moins de 10 animaux de plus de 4 mois ».
  - « Soit de procéder au dépôt d'une déclaration complète et recevable au titre des installations classées pour l'environnement (ICPE) ».
- L'exploitant a fait connaître son choix à la Préfecture : il a procédé au dépôt d'une déclaration complète au titre des ICPE et va devoir mettre son élevage en conformité (ce qui ne signifie pas forcément une réduction des nuisances sonores).

### **2.2- Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### **Bâtiments :**

- Éclairage du stade :

- Pour rappel : il y a 4 mâts d'éclairage, chacun avec 2 ampoules.
- Une des lampes est grillée et va être changée par l'entreprise Labrux pour 706,80€ TTC.

### **2.3- Affaires scolaires, vie associative, manifestations :**

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### **Vie associative, manifestations :**

- Manifestations : bilan et à venir :

Samedi 21 février	Loto de l'APE	Environ 150 personnes
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars	Concert de La Pause Musicale	45 personnes
Samedi 14 mars	Couscous de l'AJS	19h00, Espace 2000

- Assemblée Générale exceptionnelle de l'APE : elle aura lieu le lundi 16 mars à 18h00 à l'école.
- 80 ans de l'AJS : l'association les fêtera le samedi 27 juin.

#### **2.4- Communication, tourisme :**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée qu'il n' a pas de points particuliers sur ces sujets.

#### **2.5- Finances, personnels, social, économie :**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

##### **Personnel :**

- Retards dans les travaux espaces verts / voirie :
  - Retards suite à des arrêts maladie.
  - Possible recrutement d'un personnel en CDD dans les jours ou semaines à venir.
  - CDD de 4 semaines et de 24h hebdos.

##### **Social :**

- Voyage à Téterchen du 13 au 17 mai - cadeau de la commune de Saulgé à celle de Téterchen :
  - La commune a demandé au sculpteur François AUGAIS une réalisation illustrant l'amitié des 2 communes.
  - En lien avec l'association La Saulterchen, François AUGAIS a travaillé à une ébauche de la réalisation.
  - La proposition de François AUGAIS a été validée par les membres du Conseil Municipal.

#### **03- Numérotation de voie Délibération 2026-16.**

Le Conseil municipal valide la liste des lieux-dits existants sur le territoire communal de Saulgé dans le cadre de la mise en place de l'adressage, et autorise Monsieur le Maire à procéder à la numérotation des habitations ainsi qu'aux démarches nécessaires pour l'intégration dans la Base Adresse Locale et la Base Adresse Nationale.

**Votants : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **04- Vote des comptes financiers uniques 2025.**

En raison de l'indisponibilité Nationale de l'application HÉLIOS, suite à un incident technique signalé par la Direction générale des finances publiques au début du mois de février 2026, son fonctionnement n'a été rétabli que récemment. Par conséquent, les comptes financiers uniques 2025 n'ont pas pu être validés dans les délais par les services du Service de gestion comptable du Sud Vienne. En conséquence, ce point est reporté à une prochaine séance.

#### **05- Affectation des résultats 2025.**

##### **5-1 Reprise anticipée des résultats 2025 du budget Mairie de Saulgé.**

##### **Délibération 2026-07**

<b>Article</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	414 412,60 €
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	0,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	75634,64 €

**Votants : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**5-2 Reprise anticipée des résultats 2025 du budget Centre Commercial.**  
**Délibération 2026-08**

Article	Libellés	Montant
002	Résultat reporté en fonctionnement	15 761,67 €
1068	Affectation complémentaire en réserve	1 397,90 €
001	Déficit d'investissement reporté	1 397,90 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**5-3 Reprise anticipée des résultats 2025 du budget Village de Gîtes**  
**Délibération 2026-09**

Article	Libellés	Montant
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	32 972,56 €
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	5 241,54 €
001	Déficit reporté en investissement recettes	5 241,54 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**5-4 Reprise anticipée des résultats 2025 du budget Lotissement la Chegnade.**

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget en 2025 la reprise anticipée des résultats est à zéro. De ce fait, il n'est pas nécessaire d'établir une délibération.

**06- Vote des budgets primitifs 2026.**

Les budgets 2026 s'équilibrent comme suit :

**6-1 Mairie de Saulgé. Délibération 2026-10**

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	991 422,60 €	991 422,60 €
Investissement	511 239,49 €	511 239,49 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**6-2 Centre Commercial Délibération 2026-11**

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	17 571,67 €	17 571,67 €
Investissement	9 627,15 €	9 627,15 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**6-3 Village de gîtes Délibération 2026-12**

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	45 972,56 €	45 972,56 €
Investissement	30 421,06 €	30 421,06 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**6-4 Lotissement «La Chegnade» 2026-13**

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	30 725,34 €	30 725,34 €
Investissement	30 725,34 €	30 725,34 €

**Votants : 14                      Pour : 14                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**07- Fongibilité des crédits : taux 2026. Délibération 2026-14.**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire, pour l'exercice 2026 et dans le cadre du budget principal, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement), et à signer tout document s'y rapportant.

**Votants : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**08- Fiscalité directe locale : détermination des taux d'imposition 2026. Délibération 2026-15.**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâti et non bâti pour l'année 2026 qui s'établiront comme suit :

Taxes	Taux en 2025	Taux en 2026
Foncier bâti	29,92 %	29,92 %
Foncier non bâti	28,67 %	28,67 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	12,01 %	12,01 %

**Votants : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**09- Fonds de concours de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. Délibération 2026-17.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une aide de 10 000,00 € pour la création du réseau de chaleur mairie/école et autorise le Maire à signer les documents afférents.

**Votants : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**10- Organisation des bureaux de vote des élections municipales.**

Le planning d'organisation des permanences des élus au sein des bureaux de vote pour le 1er et le 2<sup>e</sup> tours des élections municipales des 15 et 22 mars prochains est établi.

M. Franck SOURY s'excuse pour son retard et rejoint l'assemblée délibérante.

**11- Questions diverses.**

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La séance est levée à 19h53.

**Le Secrétaire,**



**Francis ROBIN.**

**Le Maire,**



